



Fédération des associations de parents d'élèves des lycées français d'Espagne

Le 5 mars 2024

Destinataires

**François Perret, Président de la Mission Laïque
Jean-Marc Merriaux, directeur général de la Mission Laïque**

Copies

**Madame Claudia Scherer-Effosse,
Directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,
Monsieur Jean-Michel Casa, Son excellence l'Ambassadeur de France en
Espagne,
Madame Hélène Conway, Vice-Présidente de la Commission des affaires
étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, Sénatrice représentant les
Français hors de France,
Madame Samantha Cazebonne, Sénatrice représentant des Français établis
hors de France,
Monsieur Yan Chantrel, Vice-Président de la commission de la culture, de
l'éducation, de la communication et du sport, sénateur représentant des Français
établis hors de France,
Monsieur Jean-Michel Casa, Son excellence l'Ambassadeur de France en
Espagne,
Monsieur Eric Tallon, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
Monsieur Max Vasseur, chef de secteur Maghreb et Europe du Sud à l'AEFE,**

**Sauvegarde des Établissements MLF du réseau des Établissements français de
l'étranger en zone ibérique**

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,

Nous sommes au regret de commencer cette lettre qu'en dénonçant avec force les hausses brutales qui ont été annoncées dans tous les établissements de la MLF en Espagne (de 9% à 19%).

Ces hausses seront d'autant plus insoutenables qu'elles interviennent alors que les années précédentes ont déjà été marquées par de fortes augmentations et dans un contexte de forte pression financière sur les familles compte tenu de l'inflation.

Déjà l'année dernière, nous avons pu observer des départs significatifs des familles.

Fédération des associations de parents d'élèves des lycées français d'Espagne

On peut alors craindre que la conséquence directe de ces augmentations non concertées, dénuées de transparence sur les mesures prises par la MLF pour redresser la situation dans lequel elle se trouve, soit les départs de familles, départs qui auront alors pour conséquence d'aggraver la fragilité de ces établissements.

Ces hausses brutales sont d'autant moins acceptables qu'elles n'ont pas été assorties d'une visibilité claire et précise sur l'avenir à moyen terme de ces établissements, la trajectoire financière des frais de scolarité et surtout les mesures prises par la MLF pour elle-même et pour ses établissements afin de remédier à cette situation de difficulté financière.

Ainsi, si nous vous remercions de votre réponse en date du 28 février, symbole d'une volonté déclarée de dialogue et si nous apprécions la venue de Monsieur Antoine Destés à la rencontre des familles ou de leurs représentants comme premier geste de dialogue, cela ne peut pour être à la hauteur des enjeux pour les familles.

L'effort des familles qui leur est imposé est conséquent et il ne leur est pas donné, à date, d'autres visibilité que celle des augmentations des frais de scolarité pour l'année 2024-2025.

Dans votre courrier, vous faites référence à un plan stratégique et à une volonté de transparence, pourriez-vous alors rendre public ce plan stratégique ?

Les familles ont besoin de savoir quelles sont les dispositions que la MLF prend pour elle-même pour remédier à la situation difficile dans lequel elle se trouve.

De même, les familles ont besoin de savoir quelles sont les dispositions prises dans leur établissement pour assurer, non seulement leur survie, mais une qualité pédagogique certaine et une stabilité des frais de scolarité supportable.

Par ailleurs, si une aide supplémentaire de l'État était accordée à la MLF, quelle en serait la répercussion au bénéfice des familles ?

Enfin, je vous prie de bien vouloir m'indiquer la date retenue pour faire le bilan de ces annonces et la réalité de transparence du dialogue tel qu'il a été amorcé.

Veillez accepter, Monsieur le Président et Monsieur le Directeur général, mes salutations les plus cordiales.

Pour la FAPALFE, Hélène Monard Leroy, Présidente,

